61EME MEDAILLES DU TOAC
SAISON 2025

Challenge, inscrit dans les calendriers départementaux, supervisé par le T.O.A.C. Natation, suivant les règlements FFN en vigueur, réservé aux catégories AVENIRS (seules les trois dernières années auront accès aux finales) et BENJAMINS, Dames et Messieurs. Cette compétition se déroule en deux étapes/pournées qualificatives dans les départements participants, et se conclut par une finale à Toulouse organisée par le T.O.A.C. Natation.

Le T.O.A.C. Natation demeure seul responsable à part entière du présent règlement et veille à son respect et ses éventuelles modifications.

Article ① ORGANISATEURS et LIEUX

- Les étapes qualificatives auront lieu dans chaque département ou groupement de clubs de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée désireux d'organiser des épreuves qualificatives.
- Les étapes qualificatives doivent être inscrites dans les calendriers départementaux de leurs juridictions respectives et les engagements seront proposés via extranat.fr en tant que compétition départementale de la juridiction dont elle dépend.
- En début de saison, les clubs ou comités départementaux organisateurs devront communiquer leurs dates et lieux des épreuves au coordinateur du challenge, le T.O.A.C. Natation.
- Les organisateurs doivent organiser les étapes dans leur département à la date fixée par l'organisateur pour la Haute-Garonne (cf. ci-dessous). Compte tenu des contraintes organisationnelles propres à chacun, il est demandé aux organisateurs de respecter le contenu en termes d'épreuves des étapes qualificatives, libres à eux de définir le type de bassin, l'ordre des épreuves, le type de classement (au temps ou par catégorie), ou le nombre de réunions à chaque étape... en fonction de leurs impératifs.
- Les finales organisées par le T.O.A.C. Natation auront lieu à la piscine Léo Lagrange, Place Riquet à Toulouse, bassin de 50m de 8 couloirs avec bassin de récupération, chronométrage automatique, sauf impératif contraire.

Article ② ANNEES D'AGES

Les années d'âges concernées par les MEDAILLES DU T.O.A.C. et noms de catégories du programme sont :

DAMES		MESSIEURS	
AVENIRS 2	Avenirs 9 ans, nées en 2016 et +	AVENIRS 2	Avenirs 9 ans, nées en 2016 et +
AVENIRS 3	Avenirs 10 ans, nées en 2015	AVENIRS 3	Avenirs 10 ans, nées en 2015
AVENIRS 4	Avenirs 11 ans, nées en 2014	AVENIRS 4	Avenirs 11 ans, nées en 2014
BENJAMINS 1	Benjamines 12 ans, nées en 2013	BENJAMINS 1	Benjamins 12 ans, nées en 2013
BENJAMINS 2	Benjamines 13 ans, nées en 2012	BENJAMINS 2	Benjamins 13 ans, nées en 2012

11TEAMSPORTS PICTO TOULOUSE Locaway LOCATION DE VEHICULES
OPTIC DUROC eldera VELA 31 SWIIM.FR

CONTACT : medaillestoac@toacnatation.com

Article ③ DATES D'ORGANISATION

Pour la Haute-Garonne :

- **1ère étape : le samedi 24 mai 2025 à Léo Lagrange**
- **2ème étape : un samedi en octobre 2025 à Léo Lagrange avant le 19 octobre**
- **FINALE : un samedi en décembre 2025 à Léo Lagrange**

Les dates ci-dessous définissent ainsi les dates limites d'organisation des étapes qualificatives pour les autres départements :

- 1ère étape au plus tard le dimanche 15 juin 2025
- 2ème étape au plus tard le dimanche 19 octobre 2025

Article ④ ENGAGEMENTS

- Les clubs désireux de participer aux étapes qualificatives des "MEDAILLES DU T.O.A.C." devront déposer leurs engagements via extranat.fr, selon les dates limites d'engagements définies par l'organisateur local (le TOAC Natation recommande le mardi minuit précédant la compétition).
- Le règlement des engagements devra être parvenu à l'organisateur au plus tard la semaine qui suit la date de l'épreuve. Tant qu'elle ne sera pas réglée le club ne pourra pas participer aux étapes ultérieures.
- Les engagements pour les finales sont définis par le T.O.A.C. Natation en fonction des résultats des étapes qualificatives.
- Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin.
- Les feuilles de forfaits sont à remettre au plus tard une demi-heure avant le début de la compétition.
- **Engagements pour la Haute-Garonne** (pour les étapes qualificatives et la finale) : Les clubs pourront envoyer leurs forfaits éventuels déjà connus jusqu'au mercredi minuit qui précède la compétition à l'adresse mail suivante : medaillestoac@toacnatation.com.

Pour une compétition d'une durée raisonnable, et afin de ne pas nuire aux performances des nageurs, nous demandons aux clubs de responsabiliser leurs entraîneurs et nageurs vis-à-vis des engagements et forfaits. L'organisateur est libre en cas d'un trop grand nombre de forfaits de redistribuer les séries ou pas en fonction de ses contraintes et impératifs.

Article ⑤ TRANSMISSION DES RESULTATS

- A l'issue de l'épreuve l'organisateur doit transmettre au serveur fédéral les résultats selon les délais réglementaires, pour publication sur le site départemental de la compétition.
- Les résultats des étapes qualificatives sont exploités par le TOAC Natation pour établir les divers classements, nécessaires à l'établissement des listes de qualifiés pour la finale.
- Les résultats sont diffusés sur le site du www.toacnatation.com, un email sera adressé aux clubs pour signaler la publication.
- Les corrections de temps seront prises en compte seulement par le TOAC Natation s'il en est informé dans un délai de 24 heures après la date de diffusion des résultats.
- Le T.O.A.C. Natation publiera dès que possible les résultats des étapes qualificatives et une concaténation des divers résultats transmis. Les temps seront convertis en temps de bassin de 50m sur la base de la table présente sur l'annuel règlement de la FFN en vigueur.

11TEAMSPORTS PICTO TOULOUSE locaway LOCATION DE VEHICULES
OPTIC DUROC eldera VELA 31 SWIIM.FR

CONTACT : medaillestoac@toacnatation.com

Article ⑥ FRAIS ENGAGEMENTS

- Les départements seront libres de fixer le tarif des engagements individuels par course à hauteur maximal de 4€.
- Tarifs pour la Haute Garonne : 2€ par engagement individuel pour les étapes qualificatives, 2€ pour la finale / 3€ par relais.

Article ⑦ PROGRAMME DES ETAPES QUALIFICATIVES

Rappel ce programme est celui de la Haute-Garonne (horaires susceptibles de modification par l'organisateur selon la durée de la réunion), les autres organisateurs compte tenu des contraintes organisationnelles propres à chacun, sont tenu de respecter le contenu en termes d'épreuves par catégorie des réunions qualificatives, libres à eux de définir l'ordre des épreuves, le type de classements (au temps ou par catégorie), ou le nombre de réunions... en fonction de leurs impératifs.

C.T. : classement aux temps toutes catégories, D : Dames, M : Messieurs

SAMEDI 24 MAI 2025 **1ère ETAPE QUALIFICATIVE**	**OCTOBRE 2025** **2ème ETAPE QUALIFICATIVE**
R1 Ouverture des portes : 09h00 Début des épreuves : 10h00	**R1** Ouverture des portes : 09h00 Début des épreuves : 10h00
200m NL Avenirs 3-4 & Benjamins D & M - C.T. 100 NL Avenirs 2-3 D & M - C.T. 400m NL Benjamins D & M - C.T. 200 4N Avenirs 4 -Benjamins D & M - C.T.	200m NL Avenirs 3-4 & Benjamins D & M - C.T. 100 NL Avenirs 2-3 D & M - C.T. 400m NL Benjamins D & M - C.T. 200 4N Avenirs 4 -Benjamins D & M - C.T.
R2 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30	**R2** Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
50m NL TC D & M - C.T. 50m Papillon TC D & M - C.T. 50m Brasse TC D & M - C.T. 50m Dos TC D & M - C.T.	50m Dos TC M & D - C.T. 50m NL TC M & D- C.T. 50m Papillon TC M & D - C.T. 50m Brasse TC M & D - C.T.

Article ⑧ REGLEMENT SPORTIF

- Aucun sur classement ne sera autorisé.
- **Une nageuse ou un nageur pourra participer à 3 50m maximum par réunion de qualification et une épreuve le matin (soit 4 maximum par journée).**
- Un nageur disqualifié lors d'une réunion n'est pas éliminé du challenge, il marque 0 points et sa participation dans l'épreuve est maintenue.
- La règle des deux départs est appliquée.

11TEAMSPORTS PICTO TOULOUSE locaway LOCATION DE VEHICULES
OPTIC DUROC eldera VELA 31 SWIIM.FR

CONTACT : medaillestoac@toacnatation.com

- Jury : à chaque réunion, il sera exigé par club (Haute -Garonne, 8 couloirs Léo) : un officiel pour 1 à 5 nageurs engagés, deux pour 6 à 11 nageurs engagés, trois pour 12 à 18 engagés, quatre pour 19 à 30 nageurs engagés, cinq pour 31 nageurs et plus.
- Le quota pour la finale sera fixé à l'issue de la parution de la liste des qualifiés, de manière à solliciter au plus juste les clubs, pour obtenir un nombre d'officiels apte à réguler une compétition sur 8 couloirs.
- L'organisateur se réserve le droit de faire nager les 200 NL et/ou les 400 NL à 2 par lignes si les impératifs horaires l'imposent (en cas d'un trop grand nombre d'engagés).
-

Article ⑨ Trophées 2025 Haute Garonne

Nouveauté cette saison, l'instauration de Trophée. Un classement sera effectué à l'issue des 2 réunions matinales des étapes qualificatives en Haute Garonne, de la manière suivante :

- Pour les avenirs 2 : l'addition des points de la table de cotation FFN des deux 100m NL nagés lors des 2 réunions
- Pour les avenirs 3 : l'addition des points de la table de cotation FFN du 100m NL et du 200m NL
- Pour les avenirs 4 : l'addition des points de la table de cotation FFN du 200m NL et du 200m 4N
- Pour les benjamin.e.s 1 : l'addition des points de la table de cotation FFN du 200 4N et du 400m NL
- Pour les benjamin.e.s 2 : l'addition des points de la table de cotation FFN du 200 4N et du 400m NL

Attention, une seule épreuve ne pourra être nagée par réunion. Les nageuses et les nageurs devront donc choisir une épreuve du trophée par réunion, par exemple nager le 200m NL lors de la 1ère réunion et le 200 4N lors de la 2ème réunion pour les avenirs 4.

NB : une nageuse ou un nageur absent lors de la 1ère réunion aura la possibilité, sous validation de l'organisation, de nager les 2 épreuves lors de l'étape suivante.

Article ⑩ LA FINALE

- Les finales sont disputées dans chaque épreuve **par année d'âge et par sexe** (Dames et Messieurs : Avenirs 9 ans, Avenirs 10 ans, Avenirs 11 ans, Benjamin(e)s 12 ans, Benjamin(e)s 13 ans, par les seize premiers nageurs ou nageuses du classement général répartis dans une finale B et une finale A.
- Le classement se base sur le meilleur temps après correction des temps obtenus en bassin de 25m par rapport au bassin de 50m selon la table présente dans l'annuel règlement de la FFN de la saison en cours.
- Un(e) nageur(se) ne peut participer qu'à deux finales (A ou B) individuelles.
- Un(e) nageur(se) sera qualifié en finale A ou B d'une épreuve en fonction de son classement, ou si des égalités existent en fonction de nombre de points obtenus à la table de cotation FFN.
- En cas de forfait d'un(e) finaliste, il sera proposé au premier nageur ou nageuse non finaliste de rentrer en finale en application des règles de qualification et ce jusqu'au mardi précédant la finale. Dès lors les forfaits entraîneront uniquement des remontées parmi les finalistes.
- Aucune réclamation sur la qualification des nageurs ne sera admise le jour des finales.
- Les engagements de la finale sont de la responsabilité du TOAC Natation.

- Le programme de la finale est donné ci-dessous, pour information.

11TEAMSPORTS PICTO TOULOUSE locaway LOCATION DE VEHICULES
OPTIC DUROC eldera VELA 31 SWIIM.FR

CONTACT : medaillestoac@toacnatation.com

61ème FINALE	
Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 15h 00	
50m Papillon Finale B & A	Avenirs 9 ans Messieurs & Dames
50m Papillon Finale B & A	Avenirs 10 ans Messieurs & Dames
50m Papillon Finale B & A	Avenirs 11 ans Messieurs & Dames
50m Papillon Finale B & A	Benjamins 12 ans Messieurs & Dames
50m Papillon Finale B & A	Benjamins 13 ans Messieurs & Dames
50m Dos Finale B & A	Avenirs 9 ans Messieurs & Dames
50m Dos Finale B & A	Avenirs 10 ans Messieurs & Dames
50m Dos Finale B & A	Avenirs 11 ans Messieurs & Dames
50m Dos Finale B & A	Benjamins 12 ans Messieurs & Dames
50m Dos Finale B & A	Benjamins 13 ans Messieurs & Dames
50m Brasse Finale B & A	Avenirs 9 ans Messieurs & Dames
50m Brasse Finale B & A	Avenirs 10 ans Messieurs & Dames
50m Brasse Finale B & A	Avenirs 11 ans Messieurs & Dames
50m Brasse Finale B & A	Benjamins 12 ans Messieurs & Dames
50m Brasse Finale B & A	Benjamins 13 ans Messieurs & Dames
50m NL Finale B & A	Avenirs 9 ans Messieurs & Dames
50m NL Finale B & A	Avenirs 10 ans Messieurs & Dames
50m NL Finale B & A	Avenirs 11 ans Messieurs & Dames
50m NL Finale B & A	Benjamins 12 ans Messieurs & Dames
50m NL Finale B & A	Benjamins 13 ans Messieurs & Dames

Article ⑪ RECOMPENSES

- Une médaille et des lots aux trois premiers de chaque épreuve individuelle (Finale A).
- Une médaille aux trois premiers des trophées.
- Prix des 3 meilleurs déguisements par club lors du défilé de la finale, désigné par un jury composé d'un officiel par club présent et de trois membres de l'organisation.

DIVERS

- Les compétitions pourront être annulées ou reportées si nous n'avons pas accès aux bassins, ou en cas de force majeure.
- Les horaires pourront être modifiés par l'organisateur jusqu'à la veille de la compétition.
- Les résultats seront disponibles sur le LiveFFN dédié à cette compétition.
- Les réclamations seront prises en compte dans les 24h qui suivent la publication des résultats.
- Les entraîneurs, qui souhaitent recevoir les résultats et les communiqués du TOAC peuvent nous transmettre leur adresse mail à : medaillestoac@toacnatation.com. De nombreuses informations sont disponibles sur le site du TOAC.
- La matinée des finales sera consacrée aux relais des médailles et aux Petites Finales dont le programme est donné ci-dessous pour information (cf. règlement des Petites Médailles).

11TEAMSPORTS PICTO TOULOUSE locaway LOCATION DE VEHICULES
OPTIC DUROC eldera VELA 31 SWIIM.FR

CONTACT : medaillestoac@toacnatation.com

DECEMBRE 2025
- Ouverture des portes : 09 h 00 - Début des épreuves : 9h45
4 x 50 4N Messieurs **4 x 50 4N Dames** **10 x 50 NL Mixtes**
- Échauffement PETITES FINALES : 10h30 - Début des épreuves : 11h 00
50 Papillon Dames et Messieurs **50 Dos Dames et Messieurs** **50 Brasse Dames et Messieurs** **50 NL Dames et Messieurs**

11TEAMSPORTS PICTO TOULOUSE locaway LOCATION DE VEHICULES
OPTIC DUROC eldera VELA 31 SWIIM.FR

CONTACT : medaillestoac@toacnatation.com